

Disons le en quelques mots...

NOTRE VRAIE ENNEMIE, LA POLLUTION ...

L'**usine Legré-Mante** compte parmi les friches **les plus polluées du bassin méditerranéen**. C'est une installation classée ICPE dite « à autorisation », présentant un **risque industriel**.

Plomb, arsenic, cadmium, zinc, mercure..., hydrocarbures, solvants..., au total **une trentaine de polluants classés cancérigènes ou perturbateurs endocriniens** qui agissent même à très petite dose et par cumul (effet cocktail). Il est admis depuis l'incendie de Notre Dame de Paris que le plomb est « **sans effet de seuil** » : il **agit sur l'organisme** quelle que soit la dose ingérée ou inhalée. Le risque amiante existe aussi pour 13000 m2 de toitures amiantées et **le risque incendie est accentué** par l'enclavement du quartier au pied du massif boisé.

Actuellement, le **site est clôturé**. Une mise en sécurité a été effectuée. Les **toitures en amiante** sont cependant **toujours en place et se désagrègent**, laissant échapper des fibres sous l'action du vent. Pendant le chantier de dépollution, le **principal danger** est le **ré-envol des poussières** transportant **les particules fines de métaux lourds toxiques** sur de longues distances autour du site.

Ginkgo, qui se présente comme un dépollueur, doit assumer pleinement la responsabilité et la sécurisation du site, en démontrant l'absence de risque sanitaire tant actuellement que lors du chantier de dépollution.

Les **études techniques** présentées par Ginkgo en juin et juillet 2019 restent, à ce stade, **partielles et insuffisantes** pour démontrer cette absence de risque. **Les mesures de prévention** des populations les plus sensibles : jeunes enfants, femmes enceintes, personnes âgées..., **ne sont pas proposées**. De nombreuses études complémentaires de sols sont encore en cours, ainsi que des études sur la qualité de l'air qui dureront un an, jusqu'à l'automne 2020.

Il existe déjà des reconversions de sites industriels réussies dans le **respect de la santé de tous et de l'environnement**. Pour l'association, la concertation ne se limite pas seulement à la reconversion du site mais **en priorité à la sauvegarde de la santé publique**.



Centre Social Mer et Colline - 16 Boulevard de la Verrerie, 13008 Marseille.



Association Santé Littoral Sud

Bulletin d'information n°17 octobre 2019

“ *Parce que la santé est l'affaire de tous !
Nous citoyens et habitants du littoral sud de Marseille souhaitons protéger
notre lieu de vie et construire un “demain” plus sain et plus serein.* ”

Qui sommes-nous ?

Notre association (Association Santé Littoral Sud - association loi 1901 déclarée d'intérêt général) a été créée pour **garantir le respect des droits** et des réglementations afin **d'assurer la santé et la qualité de vie de la population**.

Nos enjeux

Préserver **la santé**. La dépollution doit également **garantir la qualité de l'environnement** (de l'air, des sols, des eaux...)

Objectifs à atteindre

Nous devons nous assurer de la **publication**, de la **transparence totale** de toutes les **études complémentaires** en cours et à venir afin de connaître les dangers réels pour la population.

Comment procéder ?

Le propriétaire doit :

- démontrer que la **dépollution** qui sera **réalisée n'affectera pas la santé** de la population.
- réaliser toutes les **études réglementaires** préalables à la dépollution **sous contrôle de la Préfecture**.

Quelle garantie ?

Les **pouvoirs publics** doivent valider ces études et mettre en place **les actions de prévention en concertation avec la population**.

Notre position et nos buts à atteindre :

- **Nous restons positifs, ...** car nous savons qu'il est possible de réaliser la dépollution d'anciens sites industriels contaminés, sans danger pour les riverains et l'environnement à condition de respecter toute la réglementation et les lois en vigueur.
- **Nous sommes convaincus qu'il est possible...** de réaliser une reconversion du site autre qu'une énième opération immobilière afin de promouvoir les valeurs culturelles et patrimoniales du passé industriel de la ville de Marseille. La reconversion doit aussi s'intégrer dans une réelle politique de développement culturel et touristique, tenir compte des besoins des populations et des exigences spécifiques du quartier.
- **Nous connaissons plusieurs exemples...** de reconversions de sites industriels réussies, et leurs réalisations sont possibles de nos jours dans le respect de la santé de tous et de l'environnement.
- **Nous rappelons...** que la concertation préalable est obligatoire et ne se limite pas seulement à la reconversion du site quel qu'il soit. La concertation doit donner la priorité à la sauvegarde de la santé publique.
- **Après les catastrophes sanitaires** dont la presse s'est fait l'écho, quelle est la situation sanitaire réelle du site de Legré Mante ? Le site est-il complètement sécurisé ? Quid des toitures en amiantes ? Quid des dangers de la dépollution ?...

Comment participer et collaborer à nos actions ? Comment agir ensemble ?

- Faire connaître nos actions et les diffuser dans nos quartiers.
- Enrichir par votre compétence et votre présence nos différents groupes de travail.

Si vous vous sentez concerné(e)s par nos actions, venez nous rejoindre dans nos actions futures et, ensemble, exigeons :

**Une réponse des pouvoirs publics, des élus et de Ginkgo à la question :
En l'état actuel de la friche ainsi qu'à l'occasion de la dépollution, y-a-t-il danger pour la population ?**

Pas d'autorisation de dépolluer avant la publication de toutes les études en cours et à venir et l'assurance de travaux sans danger pour la santé de tous.

La mise en place par les pouvoirs publics d'actions de prévention en concertation avec la population.

Pour nous rejoindre :

Notre association, **ASLS, est ouverte à toutes et à tous**. C'est un lieu d'échanges et d'actions qui regroupent les habitants du quartier pour faire **respecter et améliorer la santé publique et la qualité de vie**.

N'hésitez pas à nous contacter :

Par courriel : contact@comite-sante-littoral-sud.org

Sur notre site: <http://www.comite-sante-littoral-sud.org/>

*Ou à venir à nos réunions tous les lundis à 18 heures au Centre Social Mer et Colline,
16 Boulevard de la Verrerie, 13008 Marseille.*

